



Camp d'été Municipal 2019

"CALELLA" en Espagne



Pour les 13-17 ans du 18/07 au 31/07/2019

La Municipalité de Recquignies propose pour la 9^{ème} année consécutive son camp d'été :

Séjour en Espagne à CALELLA (capitale touristique de la Costa de Maresme), à 50 km de Barcelone. Transport en car « grand tourisme »

L'hébergement se fera dans une auberge de jeunesse rénovée il y a 3 ans, située à 50m de la plage, 15 minutes à pied d'un parc naturel et 10 minutes du centre ville.

Le centre dispose d'un jardin privé et d'une grande terrasse. Le groupe prendra ses repas au restaurant de l'auberge, dans sa propre salle à manger. Les chambres contiennent 4 ou 6 lits avec sanitaires complets et un casier de rangement par personne.

L'encadrement sera composé d'un adulte pour 7 jeunes (1 membre de l'équipe diplômé de PSC1)

Comme le prévoit le projet éducatif communal, ce séjour pour adolescents accueille des jeunes jusque 17 ans avec un programme où les activités nautiques et aquatiques seront de mise avec notamment baignades en mer et piscine extérieure, participation aux activités locales organisées sur la plage (salsa, aérobic, Beach volley, Beach soccer), wibit, banana bus, fly fish, paddle surf, 1 journée au parc aquatique « water world », 1 journée au parc d'attraction « Port Aventura », concert sur la plage, marché nocturne, veillées...

Le séjour permettra aux jeunes de découvrir la région avec la visite d'une journée à Barcelone.

Le nombre de places est limité à 20 jeunes. Les familles intéressées doivent se manifester rapidement en Mairie de Recquignies au 03.27.53.02.50. Les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles.

Réunion Publique avec le Prestataire
Le jeudi 04 avril 2019 à 18h en Mairie.

La participation des familles sera de 200 € pour les Réchigniens et 400 € pour les extérieurs. (Les familles auront la possibilité de payer en trois fois en avril, mai et juin.)

Rappel des documents usuels pour l'inscription :

- Fiche d'inscription, test activités nautiques, autorisation à fumer pour les + 16 ans (imprimés types du prestataire qui seront donnés le jour de la réunion publique) .
- Copie du carnet de santé, copie de la carte identité ou du passeport en cours de validité, autorisation de sortie du territoire (cerfa 15646*01 + copie de la pièce d'identité du parent signataire de l'autorisation)+ copie du livret de famille, Carte Européenne d'Assurance Maladie , copie attestation C.M.U(si bénéficiaire C.M.U), 1 photo.
- Attestation CAF , RIB, 1^{er} chèque à l'ordre du « Trésor Public » (Recquignies : 70 € - Extérieurs : 135 €), attestation assurance du jeune.